

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00471 Numéro SIREN : 399 579 754 Nom ou dénomination : CACTUS
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/01/2019 sous le numéro de dépôt B2019/001076

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/001076**
n°de gestion : **1995B00471**
n°SIREN : **399 579 754 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 09/01/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

CACTUS - Société à responsabilité limitée
49 B rue Professeur Rochaix 69003 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5192093



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

Mme fahrner andrea

Pour le compte de :

lyon
FRANCE

SARL CACTUS
399 579 754
49 B RUE PROFESSEUR ROCHAIX
69003 LYON 3EME

N° d'adhérent : 20133570085151

Période déclarée : 2017

Date limite de dépôt : 18/05/2018

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 8
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 13
Annexe ANNEXLIB01 (applicable à compter du 31/12/2005)	p. 14

*Carpière Informé
à l'original
par le gérant*

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie 49B rue du professeur Rochaix

Code postal 69003

Ville LYON

B - ACTIVITÉS

Activités exercées

CONSEIL

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à

33 1/3%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

0

Bénéfice imposable à 15%

11 022

Le présent document
est l'original
pour le gérant

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Identités et coordonnées des membres

1	Titre	MME	Nom, Prénom	FAHRNER ANDREA
	Qualité		GERANT	
	Numéro, type et nom de voie	avenue valloud		
	Complément de distribution	le grepon	Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	69110	Ville	STE FOY LES LYONS
	Pays	FRANCE		

Sommes versées au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2017
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	13 749	

*certifié conforme
à l'original
par le gérant*

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres	10 164	7 876	2 288
Immobilisations corporelles	7 477	3 015	4 462
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	17 641	10 891	6 750
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	44 390		44 390
Créances autres (3)	3 688		3 688
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	135 968		135 968
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	184 046	0	184 046
TOTAL GENERAL (I + II)	201 687	10 891	190 796

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	12 196
Réserve légale	1 220
Report à nouveau	-4 590
Résultat de l'exercice	30 170
TOTAL I	38 996
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	6 404
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	106 396
Produits constatés d'avance	39 000
TOTAL III	151 800
TOTAL GENERAL (I + II + III)	190 796

RENOIS

(2) Dont créances à plus d'un an

(5) Coût de revient des immobilisations
acquises ou créées au cours de l'exercice

4 993

*Copie conforme
à l'original
du 12/01/2018*

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE				
Produits d'exploitation				Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	100 000	126 933
Subventions d'exploitation reçues				1 561
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				128 194
Charges d'exploitation				
Autres charges externes				61 382
Impôts, taxes et versements assimilés				584
		dont TP/CFE, CVAE	584	
Rémunérations du personnel				26 011
Charges sociales				4 252
Dotations aux amortissements				5 795
Total des charges d'exploitation (II)				98 024
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				30 170
Produits et charges divers Impôts sur les bénéfices (VII)				1 653
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				28 517

B - RÉSULTAT FISCAL			
	Bénéfice	Déficit	
	28 517	0	
Réintégrations de l'exercice			
Impôts et taxes non déductibles			
			1 653
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			
	Bénéfice	Déficit	
	30 170	0	
Déficits antérieurs reportables			
	19 148	dont imputés sur le résultat	19 148
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			
	Bénéfice	Déficit	
	11 022	0	

DIVERS À RÉINTÉGRER		
Libellé		Montant
IS		1 653

*Copie conforme
à l'original par
le gérant*

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres	10 164			10 164	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles	15 503	4 993	13 019	7 477	
Immobilisations financières				0	
TOTAL rubrique I	25 667	4 993	13 019	17 641	0

II - AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
		4 826	3 050	7 876
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels				0
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles	13 289	2 745	13 019	3 015
TOTAL rubrique II	18 115	5 795	13 019	10 891

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% ET 0% POUR LES ENTREPRISES À L'IS, 12,8% POUR LES ENTREPRISES À L'IR)				
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1 PC ECRAN IMPRIMANTE DELL donné	13 019	13 019	0	

*copie conforme
à l'original
DAN BOURGAIN*

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	19 148
Déficits imputés	19 148
Déficits reportables	0
TOTAL des déficits restant à reporter	0

VI - DIVERS

Montant de la TVA collectée	5 430
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	2 835

Carrière Inform
à l'original par
le directeur

TOTAL

13 019

13 019

0

0

Confirmer
à l'original par
le Président
JF

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

I - CHIFFRE D'AFFAIRE DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

126 633

TOTAL 1

126 633

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

126 633

Certifié conforme
à l'original par
le directeur
CF

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

☒ X

Confirmer - Confirmer
à l'original par
la personne
CF

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Conforme
à l'original
le quant par
[Signature]

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒

Compte rendu
à l'origine
le 10/12/2017
par [signature]

ANNEXE LIBRE

Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

Titre

madame monsieur

Correspondance

veuillez excuser le retard apporté à cette télédéclaration, dû au fait que le portail impot.gouv espace entreprises était inaccessible pendant
jusqu'à hier midi - nous pouvons vous fournir les justificatifs.
comptant sur votre compréhension

certifié conforme
à l'original
par le gérant

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

1 - RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

1.1 Crédits d'impôts

Crédit d'impôt 1 CIC

Montant

1 561

1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

26 011

*Confirmer
à l'original par
le directeur*

SARL CACTUS

49B rue du professeur Rochaix

69003 LYON

Capital : 12.196 euros

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 190.796 €
et au compte de résultat de l'exercice, dont le chiffre d'affaires est de 126.633 €
et dégageant un bénéfice de 28.517 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1^o et 2^o, PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

*certifié conforme
à l'original
par le gérant
Cf*

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1^o et 2^o)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Détail des produits à recevoir

(Code du Commerce - Art. R 123-196)

Détail des charges à payer

(Code du Commerce - Art. R 123-196)

*Certifié conforme
à l'original
par le gérant*

SARL CACTUS
49B rue du Professeur Rochaix
69003 LYON
Capital : 12.196€
R.C.S. LYON – SIRET 399 579 754 00017

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 juin 2018

L'an deux mille dix huit et le 25 juin à 10 heures, les associés de la SARL CACTUS au capital de 12.196 € se sont réunis, au lieu dit 57 allée du Pousset – 83400 HYERES en générale ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents :

Madame GUERLAND Emmanuelle,
demeurant 47 avenue Valioud – 69110 STE FOY LES LYONS
titulaire de 100 parts,

Madame FAHRNER Andrea,
demeurant 47 avenue Valioud – 69110 STE FOY LES LYONS
titulaire de 267 parts,

Monsieur FAHRNER Marcus,
demeurant 47 avenue Valioud – 69110 STE FOY LES LYONS
titulaire de 200 parts,

Monsieur FAHRNER Thomas,
Demeurant 33 Kaiserstrasse – 6370 REITH- Autriche
titulaire de 200 parts,

et

Monsieur TOURNEBISE
demeurant 57 allée du Pousset – 83400 HYERES
titulaire de 33 parts,

L'assemblée est présidée par Monsieur TOURNEBISE Hubert, associé qui accepte.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble 100% des parts sociales, donc plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toute décision ordinaire, conformément à l'article 18 des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble 100% des parts sociales, donc plus de la moitié des parts sociales et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toute décision ordinaire, conformément à l'article 18 des statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

*certifié conforme
à l'original
par le Gérant*

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.
- les comptes annuels,
- le rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice de la société, clos le 31 Décembre 2017,
- Approbation de ces comptes ,
- Affectation des résultats de cet exercice,

Puis lecture est donnée du rapport du gérant.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et sans présence de convention visée par l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales, suivant la quatrième résolution, et après avoir examiné les comptes de l'exercice 2017, approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître , pour ledit exercice, un bénéfice de 28.517 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter ce résultat en totalité au compte report à nouveau qui sera dorénavant créditeur de 23.927 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il n'y a pas de rapport spécial sur les conventions visées par l'article 50 de la loi sur les sociétés commerciales.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10 heures 20 minutes.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et par tous les associés présents.

Les associés

*Certifié conforme
à l'original par
le gérant*